

15 juin : Soutien aux inculpé-es d'Arago

L'union syndicale Solidaires appelait, comme beaucoup d'autres organisations aux manifestations du 22 mai 2018 qui réunissaient à la fois les agent-es de fonction publique, les cheminot-es engagé-es dans un long conflit, les salarié-es du privé et les lycéen-nes et étudiant-es engagé-es contre la politique de sélection profondément inégalitaire de Parcoursup. A Paris, notamment, cette manifestation a été marquée par de nombreuses violences policières contre les participant-es du cortège.

A l'issue de cette manifestation, une partie des personnes mobilisées s'est réunie en assemblée au lycée Arago, dans le 12ème arrondissement. 101 personnes, souvent mineures, ont été interpellé.e.s puis détenu.e.s dans des conditions de garde à vue honteuses et contraires à la procédure.

Le 15 juin se tiendront au TGI de Paris, porte de Clichy, les procès de certain.e.s de ces inculpé.e.s, pour des charges aussi peu convaincantes que celle, par exemple, "d'intention de dégradation". Pour Solidaires, face à cette situation et les menaces qu'a fait porter par ses déclaration récentes le ministre de l'intérieur sur nos droits, il est important de rappeler nos droits collectifs de manifester et de nous réunir.

L'union syndicale Solidaires appelle à participer massivement au rassemblement organisé devant le TGI de la porte de Clichy le 15 juin 2018 à partir de midi et exige la relaxe de l'ensemble des inculpé-es.

Paris, 13 juin 2018